

## Pape à vie ?

**I**l y a quelque chose de cruel à voir un homme très âgé et malade devoir continuer à exercer la charge écrasante de pape, comme c'est le cas au moment d'écrire ces lignes. Benoît XVI a certes renoncé à sa fonction, mais cela reste un geste exceptionnel, hors norme, l'a rappelé François. Le pontificat à vie demeure la règle.



**STÉPHANE GAUDET**  
RÉDACTEUR EN CHEF  
redaction@revue-ndc.qc.ca

Les règles, ça se change. Ce n'est que depuis 1970 que seuls les cardinaux âgés de moins de 80 ans peuvent élire le pape. Et c'est seulement depuis 1983 que tous les évêques, sauf celui de Rome, doivent démissionner à leur 75<sup>e</sup> anniversaire. Si les évêques, qui sont à la tête de 250 000 fidèles en moyenne, doivent quitter leurs fonctions à 75 ans, pourquoi le chef spirituel des 1,4 milliard de catholiques de la planète devrait-il, lui, gouverner jusqu'à son dernier souffle ?

On vit de plus en plus vieux. Cet allongement de l'espérance de vie rend impensable aujourd'hui l'élection d'un pape de 58 ans comme Wojtyła en 1978. Benoît XVI a été élu à 78 ans et François, à 76. Les cardinaux n'osent plus élire de papes relativement jeunes par crainte de revivre un pontificat trop long (26 ans et demi pour Jean-Paul II, le plus long de l'histoire après celui de Pie IX et celui que la Tradition attribue à saint Pierre). On se retrouve ainsi avec une gérontocratie *de facto*, un gouvernement d'hommes âgés alors que Jésus et ses apôtres, eux, n'étaient pas des vieillards.

Les règles,  
ça se change

Le pontificat à vie est un reliquat de la conception monarchique de la papauté. Pourtant, les souverains modernes n'hésitent pas à laisser leur trône à une nouvelle génération: la reine Beatrix des Pays-

Bas à 75 ans, le roi Albert de Belgique à 79 ans, l'empereur Akihito du Japon à 85 ans, et récemment la reine Marguerite de Danemark à 83 ans... Un cas comme celui d'Élisabeth II est devenu l'exception plutôt que la norme.

Pour s'éloigner de cette image de papauté monarchique, les successeurs de Pierre ne se font plus couronner de la tiare depuis Paul VI. Dans le même esprit, il serait opportun de réfléchir, dans les années qui viennent, à l'établissement d'une limite d'âge pour les papes. ✦

### À SURVEILLER EN AVRIL

Mise en ligne de notre nouveau site Web!  
[revue-ndc.qc.ca](http://revue-ndc.qc.ca)